

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 JUILLET 2009

DELIBERATION

OBJET : Dénomination de voies

Rapporteur : Yolande ALLANIC

Il convient de dénommer de nouvelles voies ou places. Les propositions sont les suivantes :

- Le Gaillec
- **Impasse du Gaillec**

- Centre commercial
Place au nord du centre commercial
Place de Bretagne

Place au sud du centre commercial
Place de la convention des droits de l'enfant

Promenade longeant le bd François Mitterrand
Promenade Daniel Boileau

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités », après en avoir délibéré et à l'unanimité (trois abstentions),

- APPROUVE ces dénominations ;

- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le maire,

Loïc LE MEUR